

Raccordements à la fibre optique

zone n° 109

Communes de Cuzieu / Rivas

Réunion Publique du 16/01/2017



Communauté de communes
de Forez-Est



Loire
LE DÉPARTEMENT



THD 42
EXPLOITATION

Intervenants :

Bernard LAGET

1^{er} Vice-président du SIEL en charge du très haut débit

Laurence BUSSIÈRE

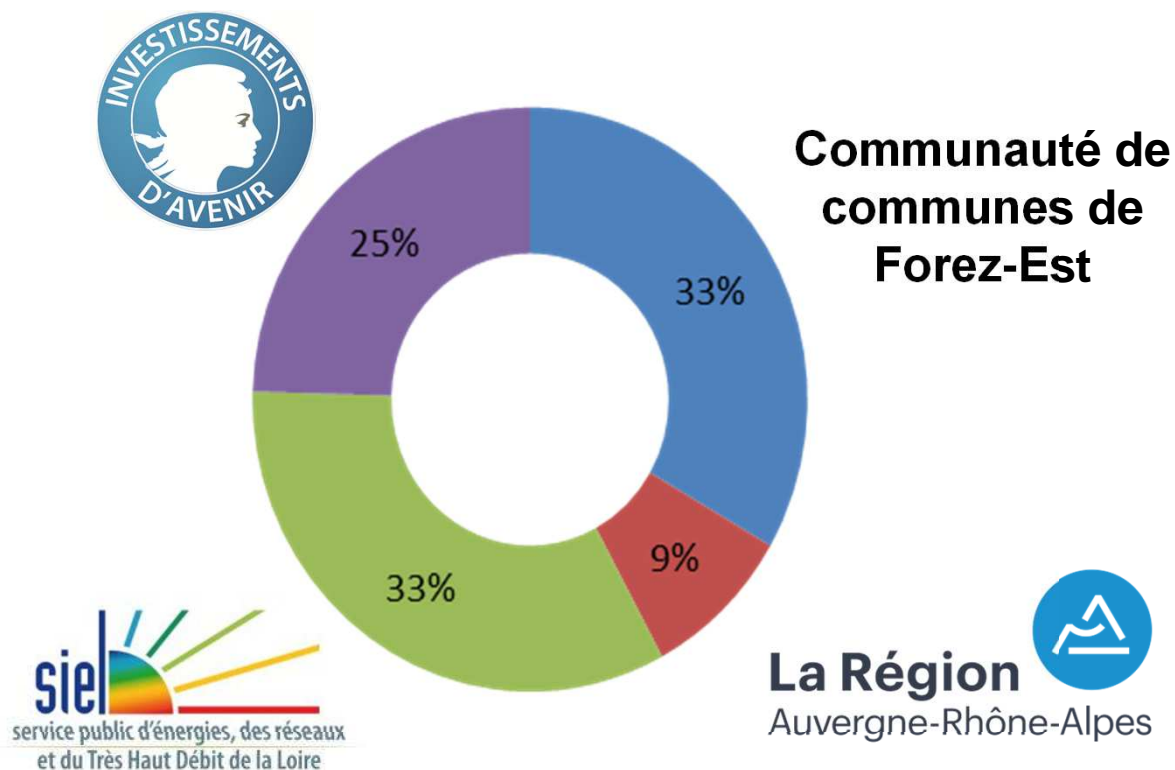
Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes

En présence de :

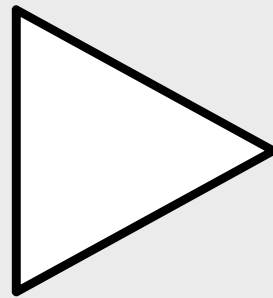
Armelle DESJOYAUX - Maire de Cuzieu

Michel CHAMBONNET - Maire de Rivas

Qui finance les travaux sur ma commune ?



PROJET « THD 42 » : LE TRÈS HAUT DÉBIT
DANS TOUTE LA LOIRE !

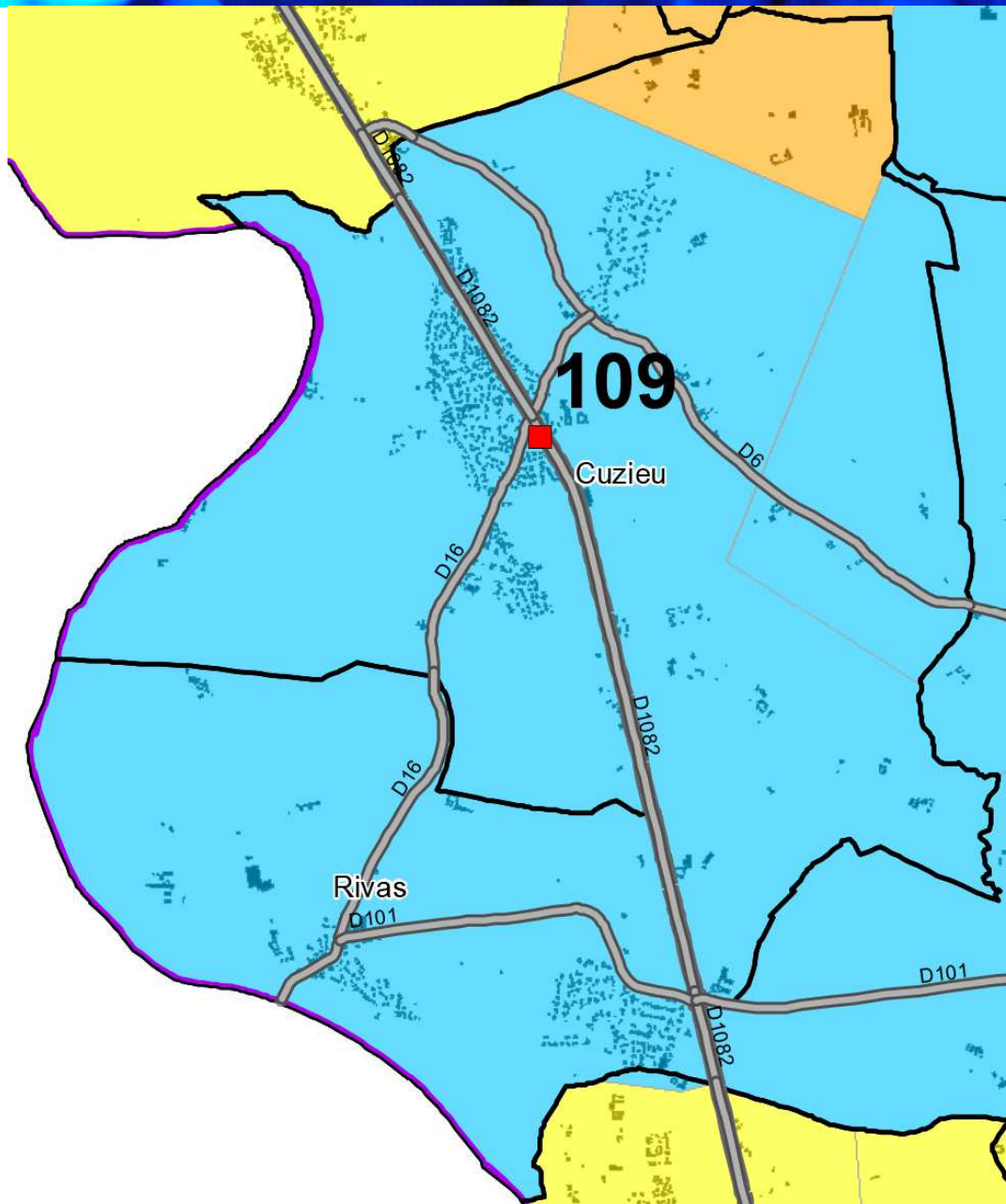


0:04 / 3:02



Schéma type d'un réseau

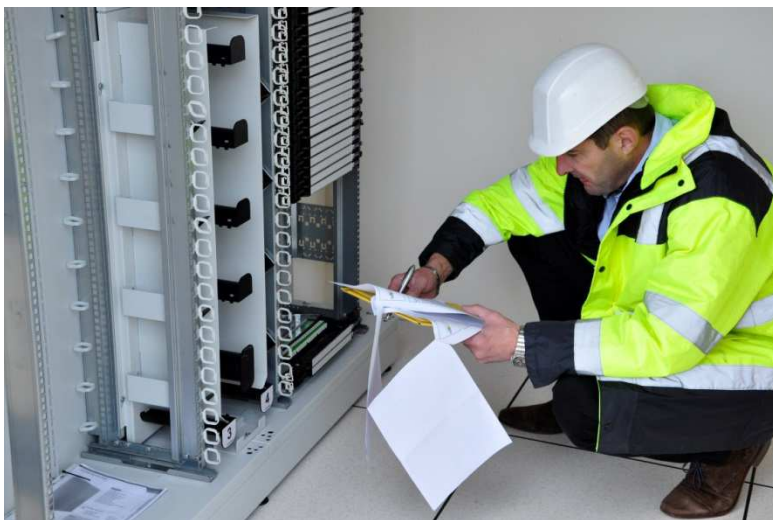




- La réunion de ce soir concerne des habitants de Cuzieu et Rivas raccordés au Point de Mutualisation n°109.



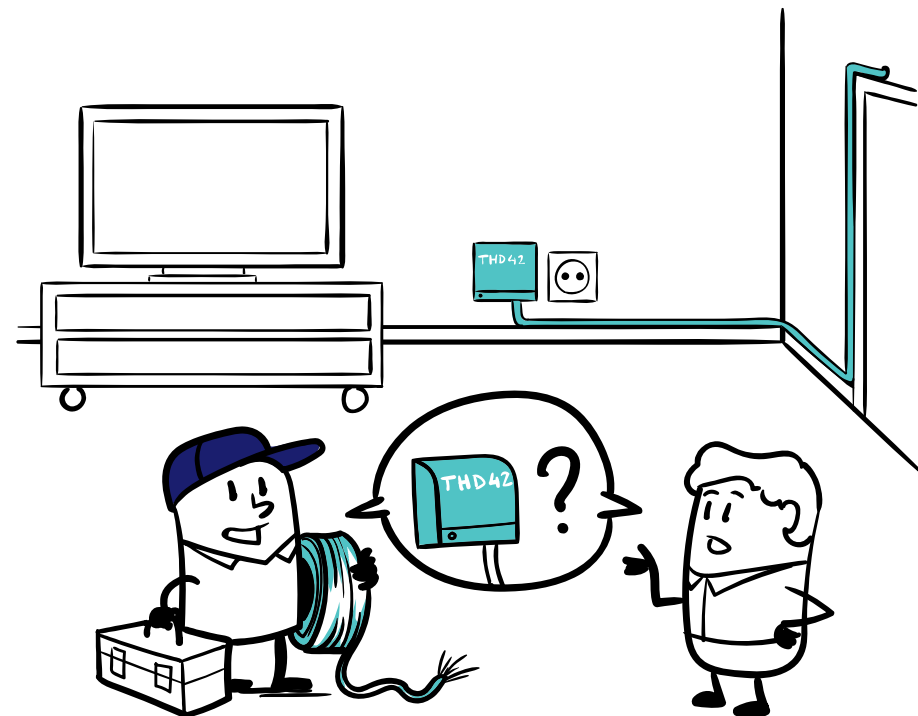
Livraison du point de mutualisation



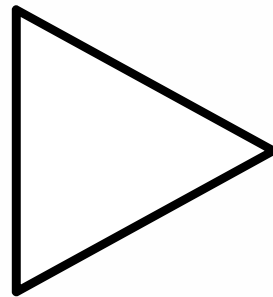
Les travaux sont terminés ou presque. Que va-t-il se passer ?

1. Campagne de raccordement (3 mois / gel de commercialisation)
2. Souscription d'abonnement auprès des opérateurs

La période de gel de commercialisation est privilégiée pour réaliser les raccordements et préparer si nécessaire son logement



VOTRE RACCORDEMENT À
LA FIBRE OPTIQUE AVEC THD42®



0:04 / 3:28



YouTube



Par où passe le câble ?

La fibre depuis la rue jusqu'à l'habitation

1. Si l'habitation est déjà raccordée au téléphone par une ligne aérienne (depuis un poteau ou le long d'une façade), la fibre sera apportée en aérien également.
2. Si l'habitation est raccordée par le biais d'une gaine souterraine, la fibre pourra être passée en souterrain.



La prise terminale optique (PTO)

Comme pour le téléphone, mais pour la fibre



Le raccordement

Où sera posée la prise dans mon logement ?

La prise sera posée dans un endroit qui favorise l'exploitation optimisée de la Box : **idéalement à proximité du téléviseur principal** du logement **et à proximité d'une prise de courant** (rayon d'environ 1 mètre).

Dans votre logement le câble emprunte prioritairement les chemins existants : faux plafonds, coffrage, goulotte.

A défaut le câble est fixé en apparent, le plus discrètement possible.



Le raccordement

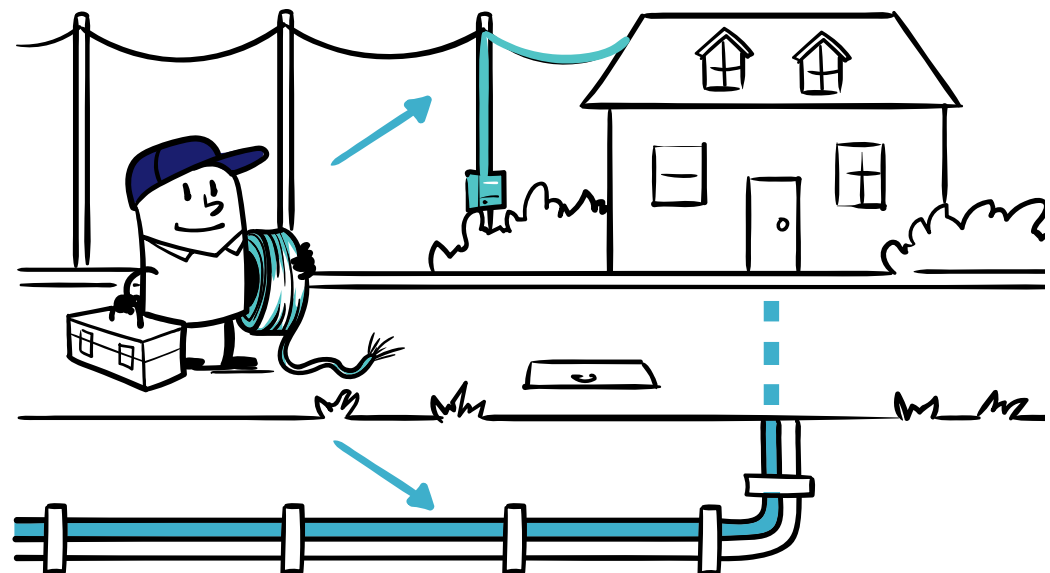
Précautions à prendre :

- Assurez vous que le passage de la ligne fibre soit libre de tout obstacle :

Extérieur : passage en souterrain (fourreaux existants)
Sinon passage en aérien par défaut

Intérieur : passage en gaine prévu par le propriétaire
Sinon la prise sera posée au plus proche de l'habitation

- Si vous êtes locataire, veuillez à obtenir un accord du propriétaire de votre logement.



Qui réalise les travaux sur le domaine privé avant la venue du technicien THD42 ?

- ▶ THD42 n'intervient pas sur le domaine privé (uniquement tirage de la fibre et pose d'une prise).

- ▶ Si besoin, vous devez réaliser vous-même les travaux ou faire appel à un électricien ou à un antenniste pour :
 - Contrôler vos gaines, goulottes et fourreaux,
 - Percer les murs,
 - Déboucher ou poser des gaines,
 - Creuser une tranchée sur votre terrain.



Que devient ma ligne téléphonique ?

- ▶ THD42 n'intervient pas sur votre ligne actuelle en cuivre.
- ▶ Le réseau fibre optique est totalement indépendant.
- ▶ Vous pouvez donc conserver votre ligne téléphonique.





Raccordement à la fibre

Réunion publique

Tous les habitants qui le souhaitent pourront être raccordés au réseau de fibre optique pour bénéficier d'Internet Très Haut Débit.



Demandez votre
raccordement sur :
www.thd42.fr



0 810 14 00 42

Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Demander un raccordement :

Il faut prendre un rendez-vous via un portail internet depuis le site www.thd42.fr

Allez sur :
« Espace raccordement »



Bienvenue dans votre espace raccordement THD42

Vérifier l'éligibilité de mon logement et prendre rendez-vous avec un technicien

Mon adresse

Détails de mon adresse




Adresse du logement à raccorder

Bienvenue dans votre espace raccordement THD42

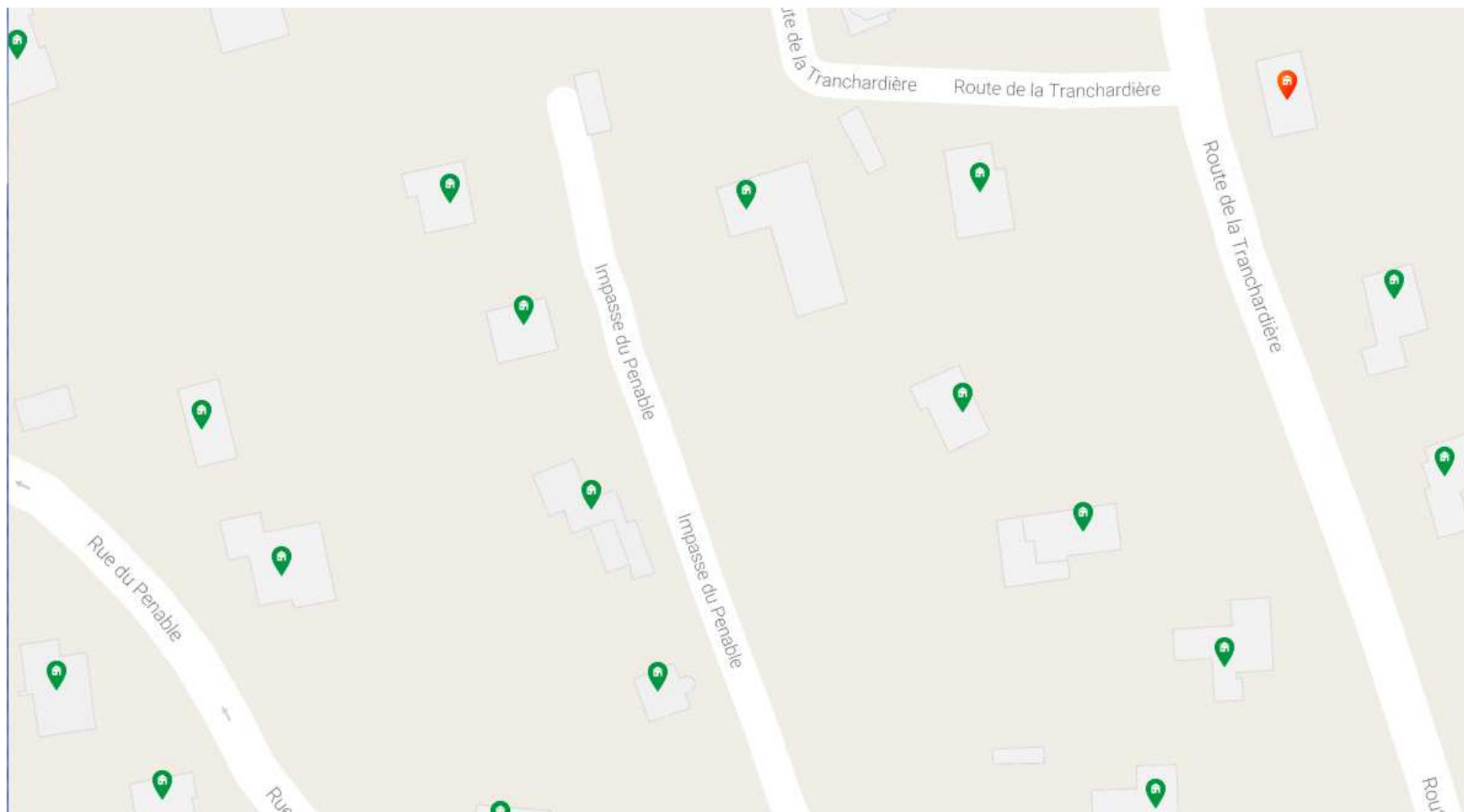
Le raccordement THD42 vous permet de connecter votre logement au réseau fibre optique de la Loire. Une prise dédiée au Très Haut Débit sera installée gratuitement chez vous par un de nos techniciens. Attention, ce raccordement prépare votre logement pour la fibre. La mise en service et l'abonnement seront effectués plus tard par votre fournisseur d'accès Internet (lien FAI : <http://www.thd42.fr/#fournisseurs>)

[Guide pratique](#)

Legende Pastilles :

-  **Non éligible au raccordement FTTH**
-  **Opérateur présent à cette adresse**
-  **Éligible au raccordement FTTH**

Retrouvez votre habitation sur la carte ► [Vue plan](#)



Retrouvez votre habitation sur la carte ► Vue aérienne activée



Il n'y a aucune pastille sur votre logement ?

La maison est récente et n'apparaît pas sur la carte.

La maison est ancienne et n'a pas été référencée.

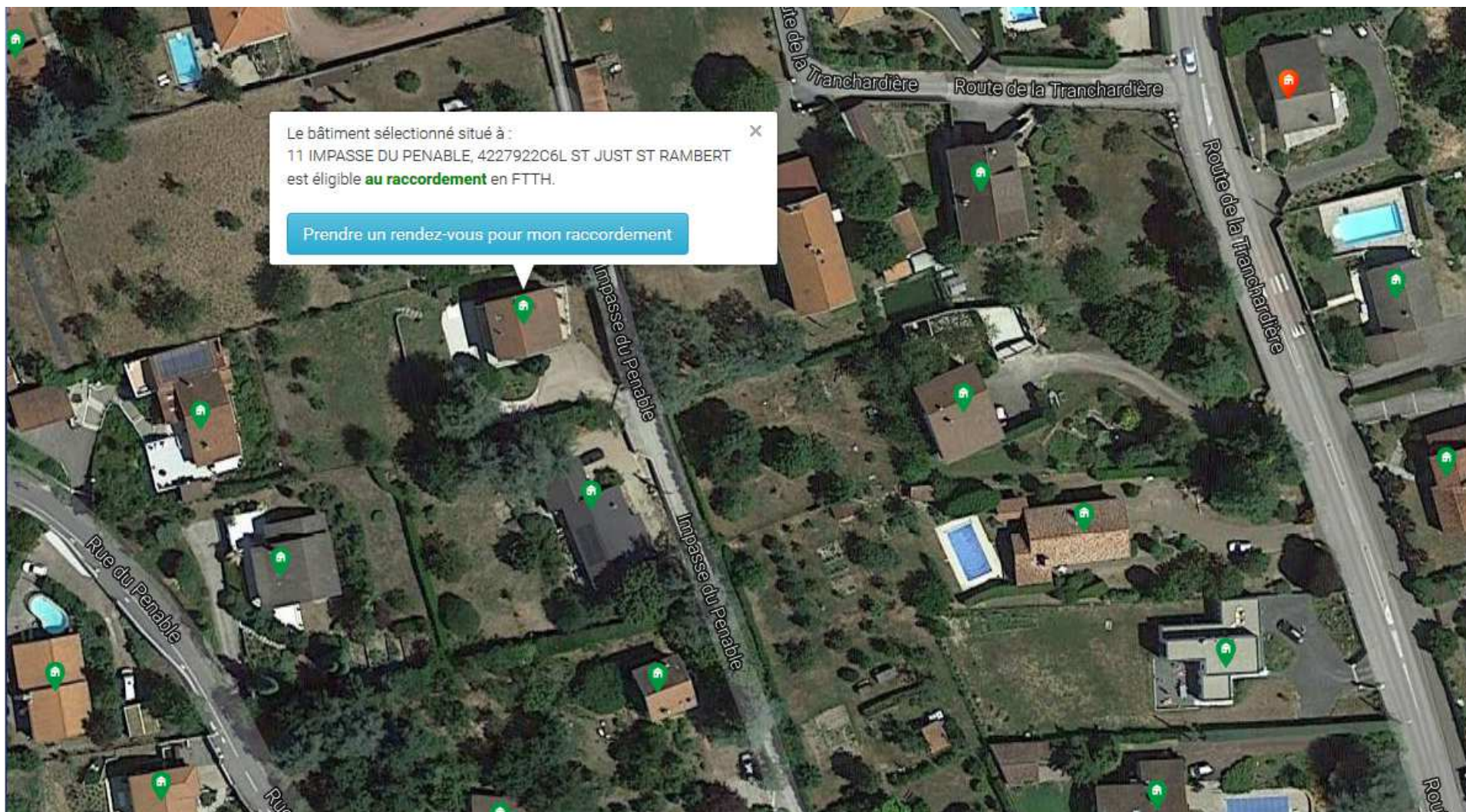
- ▶ Le SIEL doit corriger l'erreur ou créer un nouveau point de raccordement.
- ▶ Dans les deux cas, vous devez utiliser un formulaire de « *demande de création de point de raccordement* » disponible en ligne.
- ▶ Vous devrez envoyer les éléments demandés (plan, données techniques...) par courrier ou par mail au pôle raccordement du SIEL : raccordement@thd42.fr



Votre habitation est-elle éligible ?



Prendre RDV en cliquant sur la pastille



Prise de rendez-vous avec un technicien

Prise de rendez-vous

Prendre contact pour un rendez-vous

Le test d'éligibilité au raccordement à la fibre optique permet de savoir si votre logement est raccordable au réseau de desserte de votre commune. Si c'est le cas, vous pourrez prendre rendez-vous directement depuis ce site internet. En revanche, le raccordement de votre logement au réseau de desserte n'implique pas l'accès aux services d'un fournisseur d'accès Internet. Pour cela, vous devrez souscrire à une offre chez un fournisseur d'accès Internet une fois les travaux de raccordement achevés.

► privilégiez un numéro de mobile afin d'être joignable facilement

Message de prise en compte de la demande

Demande de raccordement

Information : Réservation réussie, un mail de confirmation a été envoyé à cette adresse : a.delarbre.ext@axione.fr

Récapitulatif de la demande au raccordement à la fibre

Adresse : LIEU DIT MONTJONIER, 42170 ST JUST ST RAMBERT

Localisation de l'habitation : Bâtiment : NA - Escalier : NA - Etage : RDC

Demandeur : DELARBRE ALEXANDRE

Téléphone : 0123232323

Email : a.delarbre.ext@axione.fr

Réception d'un Email de confirmation



Bonjour,

Votre demande de raccordement a bien été prise en compte.

Voici les éléments de votre dossier :

- Adresse : [adresse]
- Localisation de l'habitation : [batiment]
- Demandeur : [nom] [prenom]
- Téléphone : [telephone]
- Email : [mail]

Si toutes ces informations sont justes, merci de confirmer ce rendez-vous en cliquant sur le lien suivant :

[lien de confirmation du rendez-vous qui expire dans 3 jours](#)

Vous serez très prochainement contacté par un technicien pour convenir d'un rendez-vous*.

Si des informations sont erronées, merci de ne pas confirmer et de renouveler votre demande dans 3 jours.

À SAVOIR :

1. Le raccordement prépare votre logement à l'arrivée de la fibre optique. La Prise Terminale Optique (PTO) sera positionnée à l'endroit défini avec le technicien en charge de votre dossier.
2. Vous devez prévoir le cheminement de votre ligne très haut débit sur votre terrain et jusque dans l'intérieur de votre habitation. Le câble THD emprunte en général le même parcours que votre ligne téléphonique (aérien depuis un poteau ou souterrain dans un fourreau). Avant la venue du technicien, vous devez vérifier ou faire contrôler par un professionnel (électricien) que vos fourreaux ne sont pas bouchés. C'est à vous de prévoir des goulottes ou des gaines dans votre logement. Par défaut, le câble de fibre optique sera collé sur les plinthes. Si vous n'avez pas anticipé votre raccordement et que celui-ci est impossible, les travaux dans votre habitation devront être reportés. VOUS DEVREZ ALORS FAIRE UNE NOUVELLE DEMANDE DE RACCORDEMENT.
3. La mise en place de votre PTO est une étape importante pour votre accès à la fibre. La mise en service sera réalisée ultérieurement par votre fournisseur d'accès Internet (FAI).

N'hésitez pas à évoquer ces points lors de votre échange avec le technicien.

Retrouvez la liste des FAI sur www.thd42.fr

► **Si toutes les informations sont justes,**
validez la demande en cliquant sur le
lien sous trois jours maximum.

► **Si une information est fausse,**
laissez
passer 3 jours pour refaire une demande.

1- Vous êtes rappelé(e) par un technicien

- ▶ Idéal 3 à 5 jours mais variable selon affluence.
- ▶ Une date et une heure d'intervention vous sont proposées.
- ▶ Le technicien vous laisse un numéro de téléphone.

2- Le technicien intervient chez vous

- ▶ Bien prévoir l'accès, bouger les meubles la veille si besoin et anticiper le cheminement de la fibre dans votre logement et à l'extérieur.

3- Si échec du raccordement

- ▶ Vous devez faire les travaux nécessaires à vos frais.
- ▶ Vous devez refaire une demande de raccordement une fois les travaux effectués.

Arrivée des fournisseurs d'accès Internet (FAI)

- ▶ 3 mois après le démarrage des raccordements sur votre secteur, la zone sera ouverte aux FAI. Les pastilles passeront en bleu.



Quels fournisseurs d'accès Internet ?

- ▶ THD42 est un réseau public ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet.
- ▶ Des réunions commerciales, organisées par THD42 Exploitation, auront lieu sur le territoire.
- ▶ Si votre fournisseur actuel n'est pas encore présent sur THD42, il faudra choisir un autre fournisseur pour bénéficier de la fibre.



A retenir.

- ▶ **Durant 3 mois, vous pourrez faire votre demande de raccordement gratuit sur la plateforme THD42.**
- ▶ **A l'issue des 3 mois les raccordements seront possibles durant 10 ans. La seule différence est qu'il faudra demander le raccordement gratuit directement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet.**
- ▶ **Dans tous les cas, c'est le SIEL qui assure les raccordements selon les mêmes conditions.**
- ▶ **Il est impératif de prévoir le passage de la fibre dans votre logement. Faites contrôler / aiguiller vos gaines ou goulottes.**





Raccordement à la fibre

Réunion publique

Tous les habitants qui le souhaitent pourront être raccordés au réseau de fibre optique pour bénéficier d'Internet Très Haut Débit.



Demandez votre
raccordement sur :
www.thd42.fr



0 810 14 00 42

Service 0,05 € / appel
+ prix appel